



FNC

**Communiqué de presse**  
**du 16 février 2009**

**Equarrissage : Mobilisation de la FNC  
face au revirement du Ministère de l'Agriculture.**

Suite à une réunion organisée par la FNSEA à la demande de la FNC, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche semblait avoir entendu les revendications de la profession. Ainsi, par la voix de l'Office de l'Élevage, il avait annoncé dès le début de l'année 2009 le versement d'une aide exceptionnelle à la filière cheval sur le dossier équarrissage et l'obtention de données fiables pour la fin 2009. Dès la parution de l'arrêté, et jusqu'au 30 juin 2009, le coût pris en charge par les professionnels de la filière, pour l'enlèvement des animaux morts en ferme, devait ainsi s'élever à 141€ TTC/tonne équarrie au lieu de 250€ TTC/tonne.

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche est hélas revenu récemment sur sa décision en précisant que cet arrêté ne serait pas signé et qu'aucune aide ne serait versée, argumentant sur l'absence de volonté du secteur équin à s'organiser collectivement.

La FNC s'indigne de ce revirement dans la mesure où elle a fait des propositions concrètes pour le monde de l'élevage et qu'elle milite depuis des mois pour qu'un dispositif de mutualisation soit mis en place, comme le témoigne son Livre Blanc. A ce jour, aucune réponse n'a encore été apportée aux professionnels par les pouvoirs publics pour leur fournir des éléments chiffrés ainsi qu'un fichier de détenteurs fiables, indispensables au calcul d'une mutualisation équitable et transparente.

.../...

Au-delà de notre indignation, il y a urgence à agir : le Service Public de l'Équarrissage prend fin en juillet 2009 et les conséquences d'une libéralisation totale du service d'équarrissage peuvent être très lourdes pour les éleveurs et les agriculteurs diversifiés dans le cheval, avec notamment :

- une augmentation inabordable et inacceptable des prix ;
- l'impossibilité de négocier collectivement les prix avec les Sociétés d'équarrissage ;
- l'apparition de très grandes disparités entre les régions ;
- une absence totale de soutien financier de la part des pouvoirs publics.

Face à cette situation de crise, la FNC affiche sa détermination à trouver une solution acceptable et pérenne pour l'élevage français et à obtenir un accord sur un dispositif de mutualisation. Plusieurs simulations ont été réalisées en incluant l'ensemble des intervenants du secteur équin.

La FNC a ainsi décidé lors de son dernier Conseil d'Administration, d'inviter dans les prochaines semaines, tous les acteurs concernés de la filière, à se réunir autour de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs, pour trouver un compromis « gagnant-gagnant » à proposer à Monsieur CADOT, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche.

Des propositions ont donc été avancées et, la FNC, totalement mobilisée, travaille pour rechercher un consensus, limiter les coûts supportés par les éleveurs et les agriculteurs diversifiés et, ne l'oublions pas, éviter toute crise sanitaire.

Contact FNC :  
Célia Pasquetti  
01 45 63 05 90